

BILAN DE COMPETENCES



Prix : 1620 € TTC

Finançable à 100% par le CPF

Durée : 24H max. réparties sur une période de 2 à 3 mois.

Des RV individuels de 1H30 à 2H en moyenne

(en présentiel/ en distanciel / mixte)

Des temps de travail en autonomie

MAJ fev 2023

Objectifs du bilan de compétences

A une étape clef de votre parcours, le bilan de compétences permet au travers d'une analyse de vos expériences un état des lieux de vos compétences, de vos ressources et la projection vers un projet professionnel réaliste, réalisable mais surtout source de satisfaction, en adéquation avec vos besoins et vos envies.

En fonction de votre histoire, il permet :

- De conforter un choix professionnel
- De prendre du recul vis-à-vis d'une situation professionnelle complexe
- Faire un point quant à votre parcours
- S'ouvrir à de nouvelles opportunités dans un contexte donné
- Travailler sa confiance en soi, en ses forces et ses capacités, oser et agir
- Donner un nouvel élan à sa vie professionnelle

Public concerné

Toute personne, quel que soit son parcours professionnel, sa situation, sa formation

Accessibilité des personnes en situation de handicap.

Quelle que soit la nature de votre handicap, une solution pourra être proposée.

Contact

Celine.larquetoux@lc2rh.com

0670734339

www.lconseilrh.com

Distanciel via TEAMS

Rendez-vous en présentiel :

OTL 160 allée F. Desmons, Nîmes

Numéro de déclaration d'activité 733107958 31 effectuée auprès de la préfecture de région de Midi-Pyrénées – Cet engagement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Démarrage possible dans les semaines qui suivent le premier contact.

2022 :

5 personnes accompagnées en bilan de compétence

100% de suivis à 6 mois

2 à 3 enquêtes-terrain en moyenne réalisées

Démarche

Bien que le bilan de compétences, en réponse à la réglementation, respecte un déroulement précis en 3 phases, il n'en est pas moins une démarche individuelle et chaque bilan répondra de façon individualisée aux attentes et aux besoins de chacun.

Références du code du Travail : Article R6313-4

- Prise de contact

Un premier rendez-vous, gratuit, permet d'identifier si le bilan est l'outil le plus adapté au besoin exprimé.

- Phase préliminaire

C'est une phase d'information, de recueil des besoins, d'analyse des attentes et de définition du programme et du calendrier.

- Phase d'investigation

Au cours de cette phase, le bilan des compétences professionnelles, personnelles, des motivations, des envies, des forces, des besoins professionnels, des contraintes est établi.

C'est une étape d'exploration.

Le projet professionnel est étudié au regard des attentes ainsi que sa faisabilité et sa pertinence.

Un plan d'action est alors établi permettant la mise en valeur des compétences transférables, la prise en compte de besoins éventuels en formation, une VAE, une confrontation au réel au travers de rencontres et enquêtes métiers.

- Phase de conclusion

Cette phase permet de revenir sur les étapes du bilan et d'en co-rédiger la synthèse.

Lors de cette étape, le plan d'action est formalisé, les facteurs de réussite comme les freins possibles sont identifiés.

- Échange à 6 mois

Au cours de cet échange, la mise en œuvre du projet est abordée, les actions menées mais également celles en suspens. C'est un temps de partage sur le chemin parcouru et celui restant à parcourir.

Contenu - Moyens

En fonction de l'analyse des besoins, les échanges s'appuieront sur différents outils complémentaires :

- Analyse des intérêts professionnels (Questionnaire de STRONG)
- Portefeuille de compétences
- Analyse des besoins professionnels
- Talents/forces en milieu de travail
- Enquêtes métier
- Recherche d'information sur les métiers, secteurs d'activité, formation envisagée
- Travail autour d'outils : CV, lettre de motivation, réseaux

Les échanges sont menés au moyen d'entretiens semi-directifs.

L'approche est personnalisée et adaptée au plus près du besoin.

Le bénéficiaire sera soutenu dans ses démarches personnelles en parallèle des entretiens.